Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_03_QU-DE

Excusés (sans pouvoir) :

Brigitte MELLERIN, déléguée de Pipriac
Pascal DUCHENE, Maire de Redon
Loïc L'HARIDON, délégué de Redon
Philippe RENAUD, délégué de Bains-sur-Oust
Nadège NIEL, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust
Bertrand ROUSSEAU, délégué de Plessé
Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac
Marzhina BILLON, déléguée d'Avessac
Laëtitia BARREAU, déléguée de Fégréac
Denis HUET, délégué de Rieux
Marie-Hélène BUSSON, déléguée de Saint-Nicolas-de-Redon

Le quorum est atteint pour cette séance avec 48 élus présents.

La séance débute à 18h07.

Messieurs Pascal DUCHENE et Philippe RENAUD arrivent avant le vote de la délibération n°1.
Le quorum passe à 50 présents.

Madame Marie-Hélène BUSSON et Monsieur Bertrand ROUSSEAU arrivent avant le vote de la délibération n°5.
Le quorum passe à 52 présents.

Monsieur Yohann MORISOT arrive avant le vote de la délibération n°6.
Le quorum passe à 53 présents.

Madame Isabelle DERUYTER quitte la séance avant le vote de la délibération n°10 et donne Pouvoir à Philippe JEGOU.
Le quorum passe à 52 présents.

Monsieur Loïc L'HARIDON arrive avant le vote de la délibération n°19.
Le quorum passe à 53 présents.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260302-CC_2026_03_QU-DE

REDON Agglomération Bretagne Sud

Extrait du registre des délibérations - Feuille de présence

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 02 Mars 2026

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	48
Votants	52

L'an deux-mille-vingt-six, le lundi deux du mois de mars à dix-huit heures, se sont réunis à REDON, sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY, les membres du Conseil Communautaire de REDON Agglomération, dûment convoqués le vingt-trois du mois de février deux-mille-vingt-six.

Jean-François MARY : **Président de séance**
Hubert DU PLESSIS : Secrétaire de séance

Etaient présents

ALLAIRE : Jean-François MARY, Maryse PARIS, Jean-Paul GAUTIER
AVESSAC : Hubert DU PLESSIS
BAINS-SUR-OUST : Daniel BARRE, Marie-Laure PONDARD
BEGANNE : Bernard RYO
BRUC-sur-AFF : Philippe ESLAN
CONQUEREUIL : Jacques POULAIN
FEGREAC : Jérôme RICORDEL
GUEMENE-PENFAO : Isabelle BARATHON, Florence DE DEYN, Jacques LEGENDRE
LANGON : Jean-Yves COLLEAUX, Andrée LE ROUX
LES FOUGERETS : Yannick CHESNAIS
LIEURON : Rose-Line PREVERT
PEILLAC : Philippe JEGOU, Isabelle DERUYTER
PIERRIC : Florent COUTANT
PIPRIAC : Jean-Luc LEVESQUE, Franck PICHOT
PLESSE : Aurélie MEZIERE, Rémi BESLE, Jacqueline CHALET
REDON : Louis LE COZ, Jacques CARPENTIER, Delphine PENOT, Géraldine DENIGOT, Karen LANSON
RENAC : Patrick BAUDY
RIEUX : Thierry POULAIN, Marie-Claire BONHOMME
SAINT-GANTON : Fabienne COTTAIS
SAINT-GORGON : Patrick GICQUEL
SAINT-JACUT-les-PINS : Didier GUILLOTIN, Béatrice STEVANT
SAINT-JEAN-la-POTERIE : Alexis MATULL, Jany LE BEL
SAINTE-MARIE : Françoise BOUSSEKEY, Daniel GLOUX
SAINT-NICOLAS-DE-REDON : Albert GUIHARD, Franck HERSEMEULE
SAINT-PERREUX : Lionel JOUNEAU
SAINT-VINCENT-SUR-OUST : Pierrick LE BOTERFF
SIXT-sur-AFF : René RIAUD, Nathalie BERTY
THEHILLAC : Christian LEMEE

Pouvoirs :

Emmanuelle LE BRUN, déléguée de Béganne, donne Pouvoir à Bernard RYO
Daniel MAHE, Maire de Saint-Just, donne Pouvoir à Lionel JOUNEAU
Serge BESNIER, délégué de Guémené-Penfao, donne Pouvoir à Jacques LEGENDRE
Yohann MORISOT, Maire de La-Chapelle-de-Brain, donne Pouvoir à Patrick BAUDY